



La Ville de Bois-Colombes, 28 808 habitants  
Département des Hauts-de-Seine,  
10 min de la gare SNCF Saint-Lazare,

Recrute

**Des animateurs (h/f)  
Pour les temps de restauration scolaire et périscolaire  
Pour l'année 2018-2019**

**Missions :**

Encadrement actif des enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire durant le temps de la pause méridienne et animation d'activités ludiques.

**Conditions :**

Etre majeur et motivé.  
Bienveillant envers les enfants  
Apprécier le travail en équipe

**Horaires et rémunération :**

Restauration scolaire

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 11h15 à 13h20.  
Rémunération horaire de 12,80 euros bruts.

Périscolaire

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 15h30 à 18h30  
Mercredi de 9h à 18h.  
Rémunération horaire de 9,88 € bruts.

**Merci de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation + CV)  
Sous la référence : VILLE- ANIENF/2019  
A l'attention de Monsieur Le Maire - Mairie de Bois-Colombes  
15, rue Charles Duflos – 92277 BOIS-COLOMBES CEDEX  
drh@bois-colombes.com**

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 01.41.19.83.65 ou 01.41.19.83.68.